



Compte-rendu de la réunion publique du Conseil Municipal
du **MARDI 18 AOUT 2020 à 21 heures 00**
à la Salle des anciennes écoles du Hameau de Cabrials

Présents : **PONCÉ** Ronny, **BOURRIER** Annie, **BUARD** Serge, **JUSTAUT** Florence et **MOURIER** Thibault.

Absents et excusés :

LOUKANI Sandrine qui a donné pouvoir à **JUSTAUT** Florence,

HEMEURY Xavier qui a donné pouvoir à **PONCÉ** Ronny,

TOURSEL Michaël qui a donné pouvoir à **BUARD** Serge,

MERIEAU Delphine qui a donné pouvoir à **PONCÉ** Ronny.

RIEU Philippe, **FIOROTTO** Anne, **CADENAS** Bernard, **SCHALL** Jean-Christophe et **VINENT-GARRO-DAVID** Stéphane.

Madame **BOURRIER** Annie a été nommée secrétaire.

| OBJET DES DELIBERATIONS | DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL |
|---|---|
| Désignation de deux membres du conseil municipal pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges – C.C.V.H. | Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de : -désigner pour représenter la commune et siéger au sein de la CLET de la C.C.V.H. : <ul style="list-style-type: none">• membre titulaire : M. BUARD Serge,• membre suppléant : M. MOURIER Thibault. |
| Désignation d'un correspondant local « Plan Climat – Transition » auprès du Pays Cœur d'Hérault. | Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés : -désigne comme élue référente « Plan Climat – Transition » : <ul style="list-style-type: none">• Mme JUSTAUT Florence. |
| Proposition de deux commissaires au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.C.V.H.). | Le conseil municipal, après avoir délibéré, -décide de réfléchir quant aux propositions qui pourront être faites à la C.C.V.H. -souhaite contacter les contribuables susceptibles d'être proposés pour devenir commissaire titulaire et commissaire suppléant pour siéger à la Commission intercommunale des impôts directs afin d'obtenir leur accord avant de proposer leur noms. |

| | |
|--|---|
| <p>Demande subvention auprès d'Hérault Energie dans le cadre du programme de travaux d'extension du réseau d'éclairage public à l'aire de jeux de « La Grande Rompude ».</p> | <p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approuve le projet d'extension du réseau d'éclairage public à l'aire de jeux située au lieu dit « La Grande Rompude », pour un montant global H.T. de 18 158,25 €, qui se décompose en trois parties, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Eclairage de l'aire de festivités pour un montant H.T. de 11 340,02 €, • Eclairage du terrain de tennis pour un montant H.T. de 4 036,26 €, • Extension du réseau d'éclairage du terrain de sport pour un montant H.T. de 2 787,97 € <p>-sollicite l'aide financière la plus élevée possible auprès d'Hérault Energies.</p> |
| <p>Présentation du devis modifié dans le cadre des travaux de voirie « réfection du chemin de la Calade » au Hameau de Cabrials.</p> | <p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :</p> <p>-accepte le devis modifié par T.P.S.O. à la demande de la collectivité qui souhaite intégrer la réalisation d'une purge de chaussée sur ce chemin d'environ 20 m2 pour un montant H.T. de 2 500,00 €, ce qui porte le montant total H.T. à 22 418,75 €, soit T.T.C. à 26 902,50 €.</p> |
| <p>Proposition de préemption d'une parcelle de terrain sise au lieudit « Montredon » d'une superficie de 2 150 m2,</p> | <p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,</p> <p>-émet un avis favorable quant à la proposition faite d'exercer au nom de la commune le droit de préemption sur la parcelle de terrain présentée.</p> |
| <p>Communication du rapport annuel de la C.C.V.H. sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif – 2019.</p> | <p>Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport.</p> |
| <p>Communication du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – 2019.</p> | <p>Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport.</p> |
| <p>Proposition de cession d'un tracteur et d'une débroussailleuse.</p> | <p>Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :</p> <p>-décide de reporter la décision pour pouvoir adapter une position commune sur l'ensemble du mandat pour la vente de matériels communaux.</p> |